



Non à la fermeture des agences Pôle Emploi tous les après-midi !

Depuis fin février, l'agence Pôle Emploi de Bar-le-Duc est fermée – à titre expérimental - trois après-midis par semaine sauf pour les personnes convoquées par leur conseiller.

L'UD CGT de la Meuse s'est prononcée contre cette expérimentation et la réduction du service public qui en découle.

La Direction Générale de Pôle Emploi impose maintenant la fermeture de toutes les agences Pôle Emploi tous les après-midis à partir du mois de décembre.

Le nombre des usagers meusiens de Pôle Emploi est de l'ordre de 16.500 à fin juillet. Au chiffre officiel de 14.690, il faut ajouter en effet ceux qui sont en stage, ceux qui sont en train de créer leur propre entreprise, et ceux qui sont en contrat aidé. Presque un actif meusien sur cinq est donc inscrit dans une des trois agences que compte notre département.

Outre le besoin de conseils en matière d'orientation et de recherche d'emploi, les contraintes administratives qui pèsent sur les inscrits - en particulier sur ceux d'entre eux qui travaillent en emplois précaires (un tiers d'entre eux en moyenne) - font que les usagers de Pôle Emploi sont obligés de se rendre fréquemment dans leur agence pour déposer une copie de bulletin de salaire ou demander des explications sur un calcul d'allocation (par exemple). L'édition tardive des bulletins de salaire par les agences d'intérim cause des retards dans le versement des compléments d'allocation, ce qui nécessite une régularisation rapide.

Dans notre département, il est fréquent de devoir faire plus de cent kilomètres aller-retour pour se rendre à Verdun, Commercy ou Bar-le-Duc. Il est d'autant plus inacceptable que ceux qui n'ont pas d'autre choix que de venir à Pôle Emploi l'après-midi trouvent la porte fermée !

Alors que le chômage n'a jamais baissé en Lorraine depuis 2008, la fermeture des Pôle Emploi tous les après-midis ne peut pas être la solution ! Dans d'autres services sociaux (CAF, CPAM, etc.) la fermeture les après-midis est le prélude à la fermeture définitive de services de proximité.

**Tous ensemble, défendons les services publics
meusiens ! Défendons le service public de l'emploi !**

**Rassemblement devant l'agence Pôle Emploi de Bar-le-
Duc (77 rue Bradfer) le 8 octobre à 10 heures**